Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du Jeudi 25 juin 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026069-DE

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 25 juin 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 11 juin 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRIPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER, Monsieur Manuel DEFORES, Monsieur Benoît MUNOZ.

Absents excusés avec pouvoir :

Madame Christine BONNET à Madame Nathalie HERRANZ, Monsieur Eddy QUEMET à Véronique ANDREU, Madame Julie KNITL-GUIDICI à Madame Christel RIVIERE, Madame Élodie PEREZ à Monsieur Anthony BLOYET.

Absent excusé : Monsieur Jean-Charles CONTE

Secrétaire de séance : Madame Christel RIVIERE

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 22
- Nombre de conseillers représentés : 4

2026-069 – FINANCES : Affectations de résultats 2025 - Budget Annexe Centre de formation des apprentis

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 26	Abstentions : 6	Exprimés : 26	Pour : 20	Contre :0

Abstentions : Emilie PEZET - Thierry LELAN - Filiz KWIATKOWSKI - Marie CHABRIER - Manuel DEFORES - Benoît MUNOZ

Monsieur le Maire énonce que les résultats 2025 repris et affectés au Budget Supplémentaire du Budget annexe du CFA 2026 seront les suivants :

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026069-DE

EXERCICE 2025 CFA

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	205 833,91 €
D002 du Compte administratif si déficit	
R002 du Compte administratif si excédent	- €
Résultat à affecter	**205 833,91 €**
Solde d'exécution d'investissement 2025	- 4 046,30 €
D001 Déficit reporté	
R001 Excédent reporté	263 187,42 €
EXCEDENT REPORTE 2025	**259 141,12 €**
Solde des restes à réaliser dépenses	- €
Solde des restes à réaliser recettes	- €
Excédent de Financement	259 141,12 €
AFFECTATION	*205 833,91 €*
Affectation au R1068 Recette d'investissement	**165 833,91 €**
Report en fonctionnement R002	**40 000,00 €**

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de 2025 telle que présentée ci-dessus au budget annexe Centre de formation des apprentis ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Cédric MAUREL

